

durable. Ces fonds ont aidé les pays en développement à renforcer leurs capacités de planifier, d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques. Le Canada a également cherché à renforcer la mesure des phénomènes climatiques, la production de rapport et la vérification grâce à ses contributions à l'Association internationale pour l'échange de droits d'émission. En outre, le Canada s'est efforcé de faire progresser les mesures de lutte contre les changements climatiques tenant compte de l'égalité des genres grâce à sa contribution à l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement.

Le Canada a également soutenu des mesures d'atténuation des changements climatiques adaptées aux besoins des pays en développement tels qu'énoncés dans leurs contributions déterminées au niveau national (dans le cadre de l'Accord de Paris). De telles mesures d'atténuation réduiraient les émissions mondiales de gaz à effet de serre et aideraient les pays en développement à passer à une économie à faibles émissions de carbone. Par exemple, le Canada consacre 7 millions de dollars sur quatre ans pour aider le Mexique à mettre ses contributions en place en luttant contre les émissions produites par son secteur pétrolier et gazier. L'initiative bilatérale Canada-Mexique vise à promouvoir les possibilités de réduction des émissions, y compris les polluants à courte durée de vie comme le méthane et le noir de carbone, et à apporter des avantages connexes dans les domaines de l'environnement, de l'économie et de la santé.

INVESTISSEMENT DANS UNE ÉCONOMIE À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE ET RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Étant donné la portée et l'envergure des défis posés par les changements climatiques mondiaux, il est essentiel de mobiliser les acteurs du secteur privé au moyen d'approches innovantes du financement de la lutte contre les changements climatiques. L'une des façons d'y parvenir consiste à tirer parti des investissements privés dans les activités d'atténuation et d'adaptation.

À cette fin, le Canada a travaillé avec un éventail complet de partenaires financiers et de centres d'études et de recherches, d'universités et d'organisations de la société civile. L'objectif consiste à augmenter les investissements et les occasions d'affaires et à améliorer les moyens de subsistance, y compris pour les femmes et les personnes vulnérables, dans les secteurs à croissance propre et à faible émission de carbone.

Le Canada s'est efforcé d'améliorer l'accessibilité à un financement tenant compte de l'égalité des genres et la disponibilité de fonds pour les initiatives d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Par exemple, le financement canadien vise principalement

à perfectionner les compétences des femmes et d'accroître leurs débouchées dans des domaines liés à la croissance verte, aux sciences et à l'environnement, ce qui pourrait contribuer au partage équitable des avantages économiques et sociaux du développement. Il est possible d'y parvenir en facilitant l'accès aux fonds pour la lutte contre les changements climatiques pour les initiatives et entreprises dirigées par des femmes et en sensibilisant davantage les partenaires sur le besoin d'initiatives tenant compte de l'égalité entre les genres, comme les programmes de formation qui abordent les besoins et intérêts spécifiques des femmes. Le Canada a également travaillé pour rendre les technologies innovantes écologiquement durables plus largement disponibles, en accordant la priorité à celles qui répondent aux besoins et aux priorités des femmes.

Le Canada a adopté une approche novatrice pour mobiliser le financement du secteur privé et le partenariat avec les banques multilatérales de développement afin d'éliminer les obstacles à l'investissement privé. Cette mesure consiste notamment à utiliser le financement concessionnel (dont les modalités sont plus souples que celles du financement commercial) pour démontrer la viabilité commerciale de projets et débloquer à l'avenir des investissements privés.

Par exemple, en 2017, le Canada a annoncé qu'il fournirait 200 millions de dollars à la deuxième phase du Fonds climatique canadien pour le secteur privé asiatique de la Banque asiatique de développement. Le fonds s'appuie sur le succès de sa première phase. Il prévoit mobiliser des investissements du secteur privé dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et dans de petits États insulaires en développement d'Asie et du Pacifique. En novembre 2017, le fonds a versé 8,1 millions de dollars américains à la première phase du Projet d'énergie renouvelable dans l'est de l'Indonésie. Ces fonds ont appuyé la construction et l'exploitation d'une centrale éolienne de 72 mégawatts en Sulawesi du Sud. L'énergie renouvelable générée par le projet permettra d'éviter des émissions de dioxyde de carbone de l'ordre de 159 000 tonnes par année. Cela équivaut à éliminer 34 000 voitures de la circulation par an.

